0/353

20 novembre 1946 249

au catal rue de
10, rue Pierre Cherest
N e u i l l y s/Seine

Monsieur L. Patte

Monsieur,

Nous avons été heureux d'être informés par M.Huisman, Directeur général des Beaux-Arts, de ce que par une lettre du 17 octobre de cette année vous avez consenti à collaborer à la grande exposition Courbet qui aura lieu avec le concours du Ministère de l'Instruction Nationale de France et sous le haut patronage du Président des Ministres M. Pierre Laval et de M. le Ministre de l'Education Nationale, dans les salles du Musée des Beaux Arts de Zurich. Le jour de l'inauguration de cette exposition, qui durera du 14 décembre jusqu'au commencement du mois de février, étant proche, nous vous prions de vouloir bien nous signaler la somme à laquelle nous avons à assurer la toile

"Pont de Saint-Sulpice Vallée de Fleurier 1873"

que vous voulez bien nous confier. Dès que nous la connaîtrons nous informerons nos sociétés d'assurance de sorte que l'assurance soit en vigueur à partir du moment où la toile est livrée à notre expéditeur, jusqu'à son retour chez vous après la fin de l'exposition. L'expédition dont les frais aller et retour sont à la charge de notre Musée, devra se faire grande vitesse, port dû, avec la prescription formelle"en douane à Zurich", ce qui évitera un arrêt de l'envoi à la frontière suisse; il